

### L'AIDE EXTÉRIEURE

#### L'INDE—L'AIDE DU CANADA AU CONTRÔLE DÉMOGRAPHIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et je lui en ai donné préavis. Durant sa visite à Ottawa la semaine dernière, le ministre de la Santé et de la Planification familiale de l'Inde a-t-il présenté une requête, officielle ou non, en vue d'obtenir de l'aide du Canada pour le programme de contrôle démographique de l'Inde?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le ministre indien s'est entretenu avec les fonctionnaires de l'aide extérieure. Je n'ai eu aucun rapport de ces derniers, mais dès que je le recevrai, j'en discuterai volontiers avec mon honorable ami.

### LA PÊCHE

#### L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES LIGNES DE BASE DROITES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au premier ministre suppléant. Sachant combien il aime s'en tenir à la loi et la respecter à la lettre, pourrais-je lui demander quand il s'y pliera relativement à la déclaration sur les lignes de base droites que le Parlement a adoptée il y a quelques années.

**L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, mon ami le sait, nous avons commencé à tracer les lignes de base droites et il y aura d'autres progrès à cet égard. Ce travail doit se faire de façon que les prétendus droits d'autres pays soient respectés. Nous les respectons afin de ne pas faire échec aux objectifs que mon ami et moi avons à l'esprit.

**M. Howard:** Je pense que le gouvernement a reconnu ces droits il y a quelque temps...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

#### L'ADOPTION DE MODIFICATIONS À LA PRÉSENTE SESSION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre du Travail? Elle a trait aux modifications à la loi sur l'assurance-

[M. l'Orateur.]

chômage que prévoit le projet de résolution présenté aujourd'hui. Le gouvernement se propose-t-il de faire étudier ces modifications et adopter le bill au cours de la présente session?

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, en réponse, je dirai que la question a une grande priorité dans les projets du gouvernement.

### LA RADIODIFFUSION

#### LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE NATIONALE

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Batten, reprend l'examen, interrompu le jeudi 21 décembre 1967, du bill n° C-163 de l'honorable M<sup>l</sup><sup>o</sup> LaMarsh ayant pour objet de mettre en œuvre, pour le Canada, une politique de la radiodiffusion, de modifier en conséquence la loi sur la radio et d'édicter d'autres dispositions résultantes ou connexes.

**M. le président:** Lorsque le comité a levé la séance, le jeudi 21 décembre, l'article 2 du bill était à l'étude ainsi qu'un amendement proposé par l'honorable député de Lapointe.

Sur l'article 2—*Politique de la radiodiffusion pour le Canada.*

**M. Sherman:** Monsieur le président, peu avant l'ajournement pour le congé de Noël, le 21 décembre, je parlais de ce projet de loi. Depuis, la lutte pour la direction a été résolue—non pas la lutte pour la direction au sein du gouvernement, mais la lutte pour la direction de Radio-Canada—grâce à la nomination, la semaine dernière, de MM. Davidson et Picard comme dirigeants de l'administration et des opérations de la Société. Tous ceux d'entre nous qui ont été mêlés aux événements ayant abouti à la présentation de ce projet de loi à la Chambre, de même que tous les membres du comité de la radiodiffusion qui s'intéressent même de loin à ce domaine, souhaitent, j'en suis sûr, tout le succès possible aux nouveaux titulaires dans ce qui se révélera une tâche difficile et importante, compte tenu surtout de la présente situation constitutionnelle.

Il ne me reste qu'environ deux minutes de mon temps de parole à cette étape-ci de l'examen du bill. Le 21 décembre, j'ai signalé un certain nombre de dispositions de la mesure auxquelles je ne souscrivais pas complètement, certaines faiblesses qui, je l'espérais, pourraient être supprimées au cours de notre étude article par article. Avant de terminer, j'aimerais dire que certains autres aspects du projet de loi me préoccupent.